

COURS DE T.E
NIVEAU 2^{ème} ANNÉE
Série N°2

COURS CONÇUS PAR LES ENSEIGNANTS DU
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
DE L'UNIVERSITÉ LARBI BEN M'HIDI
-OUM EL-BOUAGHI-

Mme. REGHISS AMEL (G : 5)

Mme. SAKER AMINA (G : 6)

Mme. BENABDELKADER SELMA (G : 2)

LES GENRES ARGUMENTATIFS

INTRODUCTION

Il existe deux types d'argumentation : **directe (explicite)** et **indirecte (implicite)**. Dans le premier type, le discours est pris en charge par l'**auteur**, nous parlons alors d'essai au sens large ; dans le second type, le discours est plutôt délégué à un **narrateur** et à des **personnages** ; nous avons affaire au récit et à la fiction, au genre général de l'**apologue**.

I- L'ARGUMENTATION DIRECTE (EXPLICITE)

a. L'essai ou le traité : C'est un ouvrage qui propose une réflexion, qui confronte des opinions, et surtout qui expose un point de vue personnel sur un thème dans quelque domaine que ce soit. Il se définit par son domaine (histoire, économie, politique, science, pédagogie, art, littérature), par son contexte (événements historiques, culturels, histoire des idées, intertextualité...), par son sujet (thèmes principaux et secondaires), par sa thèse (ses prises de position), par ses citations des thèses d'autrui pour confirmer ou préciser la sienne propre ou pour dénoncer les erreurs des adversaires.

b. Le dialogue d'idées : Une argumentation peut prendre la forme d'un dialogue entre deux ou plusieurs personnes. Le dialogue est un moyen essentiel pour confronter des idées. Autour de nous, nombreux sont ceux qui cherchent à promouvoir le dialogue entre les cultures, les générations, les blocs, les pays, les religions, les idéologies pour éviter les affrontements violents et destructeurs...

En littérature, le dialogue d'idées s'inscrit dans des genres divers. Au théâtre, il constitue généralement l'essentiel du texte prononcé, et même sous la forme du monologue délibératif ; il garde son caractère de dialogue avec soi-même¹. Ce discours

¹ Voir par exemple Les stances du Cid.

est souvent coloré extérieurement par les **didascalies** (indications scéniques) qui indiquent notamment les émotions et les sentiments qui agitent les personnages. Ce dialogue (aussi parfois dans le roman ou le dialogue philosophique), est marqué par la double énonciation : **deux émetteurs** : les personnages qui parlent et le **dramaturge**, auteur de la pièce, qui utilise la scène comme une tribune ; plusieurs destinataires, les propos d'un personnage sont généralement adressés à un interlocuteur particulier, mais ils peuvent viser d'autres participants de la discussion et, en dernier ressort, le **lecteur** ou le **public**.

c. La correspondance : La lettre est un genre à la fois fixe, divers et souple. La correspondance peut être un genre argumentatif. En effet, la lettre est un succédané du dialogue. **Substitut du contact visuel et de l'échange verbal**, elle acquiert la potentialité d'un dialogue différé. Avec la correspondance, le temps s'étire, les réponses sont mûries, globales, moins interactives, mais le fil de la discussion demeure.

II- L'ARGUMENTATION INDIRECTE (IMPLICITE)

Les fables, les contes (surtout les contes philosophiques) et les exemples visent à convaincre et persuader le lecteur indirectement, par un récit fictionnel, arrangé, ordonné, destiné à présenter des idées, des valeurs symboliques, à travers des personnages de fiction (hommes, dieux, animaux, végétaux...).

a. L'apologue ou la fable : L'apologue (du grec *apologos*, « récit ») est un court récit en prose ou en vers dont on tire une instruction morale, c'est donc au sens strict un synonyme de « fable ». Plus généralement, il désigne un récit pédagogique à des fins morales, mais parfois aussi politiques ou religieuses. Le récit d'une anecdote mettant en scène des animaux, ou parfois des végétaux à caractère anthropomorphique, a toujours servi à illustrer des leçons de sagesse pratique.

Chez La Fontaine, comme chez ses prédécesseurs, la fable est un récit fictionnel court qui use parfois du merveilleux (**d'où l'adjectif « fabuleux »**). C'est La Fontaine

qui porte le genre à son apogée par : la maîtrise de l'écriture en vers irréguliers ; l'art du récit qui varie les rythmes, crée la surprise, inclut des descriptions savoureuses manifestant un sens de l'observation aigu, des dialogues vifs ; une sagesse exprimée dans des formules travaillées... l'extension du genre à des domaines nouveaux : l'amitié, la mort, le pouvoir, l'amour, la vie en société... l'introduction du lyrisme personnel, le recours aux registres comique, parodique (contre-épique) et satirique.

b. Le conte philosophique : C'est à la fois un conte, un récit souvent proche, dans sa structure, du conte traditionnel : un héros, une quête, des obstacles, des éléments merveilleux ou exotiques. « *Il livre un enseignement moral et philosophique en s'appuyant sur la raison et l'imagination du lecteur* ». Il exploite en tant que conte le plaisir du récit et cherche ainsi à captiver le lecteur.

c. La parabole : Un récit qui utilise des scènes quotidiennes bien connues (Scènes pastorales ou agricoles, la vie de famille, l'exercice du pouvoir) mais dont le sens est **allégorique**. La Fontaine, dans la préface de ses Fables, rappelle que la parabole est liée au sacré mais, qu'à cette différence près, elle est très proche de l'apologue : « *La parabole est-elle autre chose que l'Apologue, c'est-à-dire un exemple fabuleux, et qui s'insinue avec d'autant plus de facilité et d'effet, qu'il est plus commun et plus familier ?* ».

d. L'utopie : Ce mot est constitué du nom grec **topos** qui signifie « lieu » et du préfixe « u » qui peut avoir deux origines : le préfixe privatif « ou », dans ce cas « utopie » désigne un lieu qui n'existe pas, ou le préfixe « eu », utopie signifierait alors un lieu heureux. Ces deux sens permettent de définir l'utopie comme **un monde idéal, heureux qui n'existe pas**. L'utopie est donc un récit fictionnel qui obéit à des règles précises. Son action se situe dans un lieu clos sur lui-même et isolé du monde, souvent une île ou un lieu inaccessible (les montagnes où se cache l'Eldorado de Candide). Cette clôture du lieu permet de mettre en scène un monde autonome qui, privé du contact avec notre monde, a développé sa propre organisation, ses propres valeurs et règles.

APPLICATION

Dans cette fable, repérez quelques points liés à l'argumentation.

La Jeune veuve

La perte d'un époux ne va point sans soupirs,
On fait beaucoup de bruit; et puis on se console :
Sur les ailes du temps la tristesse s'envole,
Le temps ramène les plaisirs.
Entre la veuve d'une année
Et la veuve d'une journée
La différence est grande; on ne croirait jamais
Que ce fût la même personne :
L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraits.
Aux Soupirs vrais ou faux celle-là s'abandonne ;
C'est toujours même note et pareil entretien :
On dit qu'on est inconsolable ;
On le dit, mais il n'en est rien,
Comme on verra par cette fable,
Ou plutôt par la vérité.
L'époux d'une jeune beauté '
Partait pour l'autre monde. À ses côtés sa femme
Lui criait: «*Attends-moi, je te suis ; et mon âme,
Aussi bien que la tienne, est prête à s'envoler.* »
Le mari fait seul le voyage.
La belle avait un père, homme prudent et sage;
Il laissa le torrent couler.
À la fin, pour la consoler :

«Ma fille, lui dit-il, c'est trop verser de larmes:
Qu'a besoin le défunt que vous noyiez vos charmes ?
Puisqu'il est des vivants, ne songez plus aux morts !
Je ne dis pas que tout à l'heure
Une condition meilleure
Change en des noces ces transports ;
Mais après un certain temps, souffrez qu'on vous propose
Un époux beau, bien fait, jeune, et toute autre chose
Que le défunt. - *«Ah! dit-elle aussitôt,*
Un cloître est l'époux qu'il me faut. »
Le père lui laissa digérer sa disgrâce.
Un mois de la sorte se passe ;
L'autre mois, on l'emploie à changer tous les jours
Quelque chose à l'habit, au linge, à la coiffure :
Le deuil enfin sert de parure,
En attendant d'autres atours,
Toute la bande des amours
Revient au colombier; les jeux, les ris, la danse
Ont aussi leur tour à la fin:
On se plonge soir et matin
Dans la fontaine de Jouvence.
Le père ne craint plus ce défunt tant chéri;
Mais comme il ne parlait de rien à notre belle :
«Où donc est le jeune mari
Que vous m'aviez promis ?» dit-elle.

I- LE RÔLE DE L'EXEMPLE ET DE L'ANECDOTE

Ici, La Fontaine a très nettement séparé les deux étapes de sa fable :

1. La morale que l'on peut tirer ;
2. Le récit vif et parfois ironique qui en est l'illustration.

D'emblée, se trouve donc affirmé l'un des principes de l'argumentation, qui présente à la fois des concepts abstraits (idée, thèse, morale...) et des exemples concrets (faits, anecdotes, éventuellement chiffres ...).

➤ La validité de l'exemple

Avec un clin d'œil dont il a le secret, La Fontaine se sort de cet épineux problème par un jeu de mots, prétendant que sa « fable » est en fait la «vérité» (**vers 14-15**). Mais quelle preuve en avons-nous, en dehors de la bonne foi du narrateur ? Dans une argumentation courante, le narrateur devra pourtant prêter attention à la véracité des faits avancés.

➤ Le rapport ambigu qu'entretiennent thèse et exemple

La Fontaine a choisi dans cette fable de présenter son anecdote après les notions qu'il veut faire accepter (**La femme est changeante/le temps efface tout**): l'exemple ici de preuve. Souvenons-nous qu'il adopte bien souvent la démarche inverse, une formule venant clore un récit, récit qui semble alors à l'origine de la morale.

Quel est donc le rapport réel entre l'exemple et le concept correspondant ? Il fonctionne à double sens : d'une manière générale et quotidienne, ce sont les différentes situations concrètes vues ou vécues qui forgent nos conceptions ; mais dans le domaine technique de l'argumentation, l'illustration est conçue comme une preuve, comme une justification a posteriori de l'idée, et non comme ce qui lui a donné naissance.

II- LES OUTILS DE L'ARGUMENTATION

- La rédaction argumentative va forcément privilégier un certain nombre de techniques que le rédacteur doit maîtriser, et dont La Fontaine nous donne ici

quelques exemples, soit sous sa plume, soit dans la bouche du père de la jeune veuve, qui développe une argumentation :

➤ **L'affirmation, le constat**

Ils servent en général à conférer à la réflexion une grande fermeté et à traduire la certitude du locuteur en ses propres théories, qu'ils ne justifient pourtant pas forcément.

➤ **La démonstration logique ou ... pseudo-logique**

Tout argument se doit d'être appuyé, soit sur un raisonnement qui utilisera souvent des rapports de cause ou de conséquence, soit sur la logique des faits. Cette technique est utilisée par le père lorsqu'il affirme : « **Qu'a besoin le défunt que vous noyiez vos charmes ?** »

Stricto sensu, et même si l'on croit à l'immortalité de l'âme, l'époux décédé n'a plus « besoin » des charmes de sa veuve. L'on peut remarquer toutefois que la logique peut n'être que formelle, c'est-à-dire qu'elle transparait à travers certains mots, mais qu'elle ne démontre rien : « **Puisqu'il est des vivants, ne songez plus aux morts.** »

L'existence (incontestable) des vivants, explique-t-elle, que l'on doive oublier les morts ? Voilà qui reste à justifier. Il s'agit donc d'un procédé pseudo-logique.

➤ **Le recours à l'image**

Le procédé est fréquent dans le domaine de la poésie, qui cherche d'abord à donner à voir. Ainsi le temps est-il personnifié ?

« **Sur les ailes du temps la tristesse s'envole** ».

(Le père) « **Laissa le torrent couler** ».

Mais l'image est également utilisée comme technique argumentative ; si sa rigueur est contestable, son efficacité dans le cadre de la persuasion est certaine.

➤ **L'orientation du récit ou de l'argumentation**

Construire une réflexion, c'est choisir les arguments qui infléchiront la démonstration dans le sens voulu par le locuteur. Ce principe essentiel, généralement nommé orientation, est également applicable au récit : construire un récit argumentatif, c'est choisir les seuls événements qui tendront à démontrer la thèse de l'auteur. Ainsi La Fontaine, a-t-il ménagé une progression claire dans les attitudes de la veuve qu'il a retenues, au détriment d'autres comportements possibles ?

* Tentation du suicide :

« **Mon âme/aussi bien que la tienne est prête à s'envoler** »

* Tentation de l'enfermement :

« **Un cloître est l'époux qu'il me faut.** »

* Évolution de l'apparence :

« **L'autre mois, on l'emploie à changer tous les jours**

Quelque chose à l'habit, au linge, à la coiffure. »

* Évolution du comportement :

« **Les jeux, les ris, la danse/ont aussi leur tour à la fin.** »

* Demande expresse, synonyme d'oubli du défunt:

« **Où est donc le jeune mari/Que vous m'aviez promis ?** » dit-elle.

Cette évolution traduit une contradiction totale entre le début (volonté de mort) et la fin (oubli de la mort). Le choix des exemples, des détails d'une anecdote comme celui des arguments est donc crucial pour la réussite du développement.

➤ **La modalisation des arguments**

Une idée peut être exprimée de façon plus ou moins ferme: le locuteur peut vouloir insister sur son aspect absolu et obligatoire ou, au contraire, la présenter comme une simple éventualité. Dans ce cadre, l'on peut ressentir le besoin d'atténuer une affirmation trop péremptoire, ce qui rend l'argumentation plus objective et plus policée. C'est ce qu'a réalisé le père de la jeune veuve par ces mots :

« Puisqu'il est des vivants, ne songez plus aux morts.

Je ne dis pas que tout à l'heure

Une condition meilleure

Change en des nocces ces transports ;

Mais ... »

La structure « Je ne dis pas. Mais... » apporte à la fois une précision et une atténuation.

➤ **L'ironie**

Le ton du récit ou du discours argumentatif a une place privilégiée. On devine ainsi le regard moqueur du narrateur qui, en vieux sage, connaît d'avance l'issue du comportement de la jeune veuve, au travers des mots qui la désignent ; ainsi, l'emploi de « on » est-il très fréquent ?

« L'autre mois, on l'emploie à changer tous les jours.»

« On se plonge soir et matin.»

Cette feinte objective, cette mise à distance volontaire de l'héroïne crée une connivence entre le narrateur, moqueur, l'héroïne et le lecteur, connivence qui culmine avec l'expression «notre belle ». Du point de vue argumentatif, le possessif «notre » n'est pas innocent : placé à la fin du récit, comme il pourrait l'être à la fin d'un raisonnement, il éclaire que l'avis de l'auteur et celui de son lecteur ne font qu'un. Ne s'agit-il pas là de la plus belle preuve de réussite d'une argumentation ?

LA DISSERTATION : ARCHÉTYPE DE TOUTE ARGUMENTATION UNIVERSITAIRE

Etre capable de rédiger un texte argumentatif qui montre les capacités à argumenter face à une problématique exposée dans un sujet de culture générale ou de spécialité, revient à faire preuve d'aptitudes intellectuelles, de réflexion et d'investigation, d'analyse et de sens critique par rapport à cette préoccupation majeure.

La dissertation doit prouver les compétences de l'étudiant à mettre en ordre ses idées selon un plan logique, clair, cohérent et convaincant.

I- ANALYSER UN SUJET

- **Les mots clés et leur mise en relation :** Tout d'abord, il convient d'étudier précisément l'énoncé du sujet de la dissertation.

- Il faut ensuite vérifier le sens des mots utilisés, encadrer les liens logiques qui structurent le libellé et souligner les mots clés, c'est-à-dire les mots et les expressions essentiels qui contiennent les informations importantes, les consignes à suivre et surtout les éléments de la problématique qui est proposée. Cette étude permet de dégager le thème central, de cerner les points à traiter et d'explicitier plus clairement l'opinion exprimée, la question posée, l'enjeu du sujet

- Les mots-clés permettent de se poser des questions personnelles qui vont permettre de définir le contenu du sujet : Quel est l'enjeu du sujet ? Que dois-je montrer ? Quelle est la problématique ? Comment puis-je construire la dissertation ?

a. Comment reformuler un sujet ?

Une fois l'analyse de libellé effectuée et les précautions prises pour éviter le hors – sujet, il faut à présent reformuler le sujet afin de dégager les problèmes qu'il pose. Il suffit souvent de reprendre l'intitulé du sujet et de le mettre à la forme interrogative en

s'appuyant sur les éléments dégagés. On formule, en effet, une question précise qui permet, par la suite, de bâtir la rédaction.

b. Dégager une problématique

Une problématique n'est pas une simple question, une question peut trouver une réponse; une problématique, en revanche, propose des hypothèses dont les différents termes sont inconciliables. Cela dit, La problématique est issue d'un raisonnement préalable qui porte sur les éléments essentiels de l'énoncé. C'est cette réflexion qui orientera ensuite le choix du plan et des différentes étapes qui le constitueront.

La dissertation n'est-elle pas une simple proposition qu'on pourrait résumer par oui ou par non, ou peut être comme on le croit souvent, mais une véritable construction raisonnée qui envisage le problème posé sous ses divers aspects sans chercher à le réduire, ni même à y répondre absolument ?

c. La dissertation : Bâtir un plan

La construction du plan constitue le moment essentiel du sujet. Ce plan permet de passer de la recherche d'idées et d'exemples à leur organisation. Une présentation hiérarchisée des arguments doit logiquement conduire le lecteur vers la conclusion. Le plan est le fil conducteur qui permet de traiter la problématique.

d. Thèse, antithèse, synthèse

Le plan doit être approprié à la problématique dégagée dans la phase préparatoire. Le type de plan le plus célèbre est le plan **dialectique** qui propose une présentation de deux thèses opposées avant de développer une synthèse montrant, soit que l'on peut trancher, soit qu'une troisième voie est possible. Il s'agit de confronter deux points de vue en évitant toutefois d'affirmer puis de contredire les mêmes éléments.

La thèse est l'opinion défendue par l'auteur d'une citation, ou celui du sujet de la dissertation; elle s'appuie sur des arguments qui l'explicitent et des exemples qui illustrent concrètement.

L'antithèse est l'opinion qui s'oppose à la précédente et que l'on voudrait réfuter. La synthèse, quant à elle, tente de dépasser l'opposition thèse-antithèse en lui trouvant une solution.

e. Le plan analytique

Si le plan dialectique s'impose pour traiter les sujets contenant une opposition, le plan analytique est préférable lorsqu'il s'agit de sujets qui exigent des approfondissements successifs. Il est très utilisé dans le texte argumentatif parce qu'il permet de détailler des faits, de réfléchir sur des définitions, d'envisager tous les aspects d'une problématique, ou encore de commenter les implications et les significations d'une citation.

Le plan analytique se développe le plus souvent en trois temps :

- L'analyse de la problématique et de ses données.
- L'étude de ses causes et de ses motivations.
- La réflexion sur ses conséquences et ses solutions.

Le plan analytique peut aussi s'articuler autour d'une contradiction contenue dans le sujet, que la première partie repère et expose, que la deuxième examine selon des points de vue excessifs, et que le troisième dépasse en proposant une manière de surmonter le paradoxe apparent remarqué en ouverture.

f. Deux ou trois parties ?

Le nombre de parties d'une dissertation n'obéit à aucune règle. Elle peut en contenir trois ou quatre si cela semble nécessaire. La dissertation s'organise en diptyque et présente deux grandes unités correspondant aux traits essentiels de la problématique dégagée. La tentative de dépassement n'apparaîtra qu'en conclusion et de manière très rapide.

Il est souvent plus facile d'adopter le célèbre plan en trois parties de longueurs équilibrées pour envisager tous les aspects d'un sujet. Cette distribution correspond naturellement à la démarche réflexive qui envisage successivement les faits, les causes, les effets puis les solutions. Le type de structure retenu sera celui qui semblera le plus efficace pour mettre en valeur le raisonnement adopté et les idées développées.

II- RÉDIGER UNE INTRODUCTION

▪ **Introduire le sujet** : Pour pouvoir faire entrer le lecteur dans le texte, il faut piquer sa curiosité en trouvant le thème général. Il est possible d'utiliser toutes sortes d'entrée en matière : on peut s'appuyer sur le contexte historique ou culturel, ou partir d'un constat, etc.

▪ **Dégager une problématique** : La problématique induite par le sujet doit également être clairement dégagée. Elle constitue le problème posé par l'énoncé, et elle doit être annoncée avec précision en reformulant le sujet s'il est très long.

▪ **Annoncer le plan** : L'introduction doit encore présenter le plan de la dissertation qui va suivre et indiquer précisément les grandes orientations arrêtées pour traiter la problématique. Il faut signaler les mouvements successifs de l'argumentation dialectique choisie ou les différents points de vue qui seront abordés dans le développement analytique à venir.

III- RÉDIGER UNE CONCLUSION

Eviter les résumés : La conclusion doit dresser un bilan du traitement de la problématique. Alors :

- Il faut éviter de la réduire à un texte banal et ennuyeux.
- Elle doit être élaborée juste après la construction du plan et la rédaction de l'introduction.
- Elle doit récapituler les conclusions intermédiaires dégagées à la fin de chaque grande partie. C'est de ce bilan que doit surgir la prise de position personnelle sur la problématique dégagée en ouverture.

Actualiser le sujet : Il est plus pertinent, lorsque le sujet s'y prête, de terminer le devoir par une actualisation de la problématique traitée. La conclusion permet ainsi à l'auteur de démontrer sa pleine compréhension du sujet.

APPLICATION

« *Le portable est la plus belle invention de l'homme* », a dit un de nos contemporains.

Êtes-vous de cet avis ?

PLAN

Introduction

- ✓ Situer la problématique au plan général des inventions humaines.
- ✓ Redonner la citation et la mettre en valeur.
- ✓ Annoncer le plan sans donner un avis.

Développement

- ✓ Explication et justification de cette thèse.
- ✓ Restituer le propos de la citation et justifier cette position d'un point de vue du constat positif de l'usage d'un portable.
- ✓ Donner des exemples qui confirment cette position argumentée positive.
- ✓ Recul et prise de position nuancée voire contraire, ou totalement opposée.
- ✓ Argument synthétique de votre position et raisons qui la justifient.
- ✓ Exemples diversifiés qui justifient votre point de vue.

Conclusion

Rappeler la démarche, la justifier et redonner en synthèse votre position et ouvrir à un aspect de la problématique non traitée, mais intéressante pour approfondir le rapport de l'homme à la technique qui facilite sa communication avec autrui.

BIBLIOGRAPHIE

- AMOSSY, Ruth. *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2010.
- AMOSSY, Ruth, KOREN, Roselyne, « Rhétorique et argumentation : approches croisées », *Argumentation et analyse du discours* n° 2, 2009, p. 1-21.
- BERNARD, M., 2011, *Maitriser L'argumentation*, Paris, Cursus.
- BRETON, P., 2003 : *L'argumentation dans la communication*. Troisième édition. Paris, La Découverte Repères.
- BRETON, P., 2008 : *Convaincre sans manipuler. Apprendre à argumenter*. Paris, La Découverte.
- CURTIUS, E. R., 1948, *La Littérature européenne et le Moyen Age latin*, trad. Fr., Paris, PUF, 1956.
- Jean Marmier, *Dictionnaire des Genres et Notions littéraires*, Encyclopédie Universalis, 2014. *Apologue littéraire*, p. 34.
- MARIANNE, D., 2016 : *Argumentation, Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.
- Serge-René Fuchet, *Le conte philosophique*, Editions collections de mémoire, 2017.
- Moeschler Jacques, *Argumentations et conversation*. Eléments pour une analyse pragmatique du discours, Hatier-Credif, 1985.
- Plantin Christian, *L'argumentation*, Le seuil, Mémo, 1996.

LE COMPTE-RENDU CRITIQUE

1. DÉFINITION

Le compte-rendu critique peut porter sur différentes productions culturelles ou scientifiques : un spectacle, une exposition, une œuvre de fiction, un ouvrage théorique, etc. Son but est de situer un document ou un texte dans son contexte socioculturel, de le décrire ou de le résumer, et d'en donner une appréciation. Autrement dit, faire le compte-rendu critique d'un texte, c'est reprendre les faits et les informations en intégrant des commentaires dans lesquels sont inclus nos réactions et nos opinions personnelles.

2. SITUER LE TEXTE DANS SON CONTEXTE

Pour situer le contexte du document à critiquer, il faut d'abord posséder des renseignements sur son auteur, le courant intellectuel et les milieux culturel, social ou politique dans lesquels il évolue. Il faut ensuite savoir à qui il s'adresse : au grand public, à des intellectuels provenant de milieux variés, à des experts ? Pour que la critique soit honnête, il faut tenir compte de ce contexte : on ne reproche pas à un texte qui s'adresse au grand public de ne pas entrer dans des considérations détaillées que seuls des experts pourraient comprendre ou apprécier.

3. CONTEXTE DE RÉDACTION

Le compte-rendu critique est en usage dans les médias, dans le domaine culturel ainsi que dans celui de la recherche où il est fréquent de recenser des ouvrages théoriques divers ; toute personne qui se destine au métier de journaliste ou à une carrière universitaire se doit de le maîtriser. Il est aussi utilisé à l'école comme exercice de synthèse et d'analyse, et ce du primaire à l'université.

Un compte rendu critique contient plusieurs informations de nature différente :

- des renseignements permettant de situer l'objet recensé dans son cadre culturel et social. Par exemple une œuvre dans le parcours de l'auteur, dans un courant artistique, ou encore, dans un contexte politique;
- une description suffisamment claire pour qu'une personne, qui ne connaît pas l'objet recensé, puisse s'en faire une idée;
- un commentaire appréciatif;

4. RÉUSSIR UN COMPTE-RENDU CRITIQUE

Pour réussir le compte-rendu critique d'un texte, il faut bien comprendre son **sens** (du texte), sa **portée**, et le situer dans son **contexte**. La critique doit être honnête et correspondre à des **critères** reconnus. En général, on fait porter le jugement sur...

- la compréhension de la pensée et de l'intention de l'auteur.
- la clarté et la valeur de l'idée principale.
- le cadre global d'explication (la théorie) et sur la problématique de l'auteur. (c'est-à-dire sa manière de poser le problème, le paradigme retenu).
- la clarté et la qualité des idées secondaires.
- la rigueur de la méthodologie et de l'argumentation.
- la pertinence des exemples et des illustrations.
- la cohérence et l'organisation du texte.
- le style, le ton, la qualité de la langue.

5. STRUCTURE DU COMPTE-RENDU CRITIQUE

Le compte-rendu critique comporte trois parties : une introduction, un compte-rendu et une conclusion.

a/ Introduction : Elle contient la présentation du texte et son idée générale. Cela dit, pour rédiger une introduction, il faut répondre aux questions suivantes :

- Qui est l'auteur (journaliste, auteur, romancier, personnalité connue, ...) ?
- A qui est destiné le texte (lecteur, grand public, public visé, ...) ?
- Sur quoi porte-t-il (le thème) ?
- Quelle est la visée communicative de l'auteur ?

✚ **Informative** : Il donne des informations sur un événement.

✚ **Argumentative** : Il dénonce, affirme, exprime son point de vue, ...

✚ **Exhortative** : Il lance un appel.

✚ **Narrative** : Il raconte une histoire.

- Quel est son type (un récit d'histoire, un témoignage, un débat, un appel, une nouvelle, ...) ?
- Quelle est sa date de publication (dans la source : un livre, un journal, un site-web, une revue, - jour, mois, année-) ?
- Quelle est la maison d'édition (dans le cas d'un ouvrage) ?

b/ Le compte-rendu : Rendre compte des principales idées et pensées de l'auteur à la 3^{ème} personne (il-ils)

- Reformuler les principales idées ; ne pas recopier intégralement les phrases du texte.
- Ne pas suivre obligatoirement l'ordre des idées du texte. Choisir un plan personnel.
- Employer des verbes introducteurs : l'auteur explique, pense, estime,
- Garder l'essentiel de l'information : supprimer les exemples et les reformulations.

c/ Conclusion : Elle contient les différents commentaires et impression personnelles. C'est-à-dire un jugement qui prend en charge l'effet produit par l'événement ou les faits rapportés.

A retenir ...

A. Tout texte a une visée communicative, un but, une intention. Il ne s'agit pas uniquement d'**informer** et d'**expliquer**, mais également de :

➤ **Dénoncer** : Faire connaître ou révéler quelque chose.

Exemple : dénoncer des crimes de guerre, l'injustice,

- **Rendre hommage à** : Glorifier avec reconnaissance, témoigner du respect et de l'admiration pour des personnes vivantes ou disparues.

Exemple : Héros de la révolution, écrivain, chercheur,

- **Témoigner** : Déclarer ce qu'on a vu, vécu et entendu.
- **Rétablir la vérité** : Etablir à nouveau ce qui a été modifié, changé et altéré. En d'autres termes, reconnaître les faits.

B. Pour rédiger le compte-rendu critique, il faut :

- ✓ Employer les articulateurs logiques pour relier entre les idées (d'abord, en premier lieu, ensuite, enfin,)
- ✓ Utiliser les verbes introducteurs : l'auteur explique, informe, dit, annonce, ...
- ✓ Utiliser les verbes d'opinion : l'auteur pense, affirme, dénonce, juge, ...
- ✓ Utiliser les expressions d'opinion : Selon l'auteur, d'après lui, de par son point de vue,

SOURCES

- https://www.ccdmd.qc.ca/media/Genres_Genres_02lecompterenducritique.pdf
- <https://imadrassa.com/page/6634/>
- <http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html>

LES LETTRES À CARACTÈRE OFFICIEL

INTRODUCTION

L'envoi d'une lettre répond à un besoin, ce besoin est lui-même déterminé par une situation dans laquelle est établie une relation entre deux correspondants. Le rédacteur doit ou estime apporter une information y compris sous forme de demande. La lettre doit avant tout avoir les qualités de toutes expressions écrites ; clarté, précision, concision, ... En outre, la présentation de la lettre doit aussi obéir à des règles formelles, non pas arbitraires (elles n'ont pas de motifs précis), mais relatives à la situation qui motive l'existence de cette missive et aux qualités et rapport des correspondants.

LA LETTRE ADMINISTRATIVE

Une lettre administrative comprend trois éléments essentiels : l'en-tête, le corps de la lettre et les formules de politesse.

1/ L'en-tête :

C'est à lui qu'est dévolu la fonction d'identification de la lettre, à commencer par l'énonciation de l'identité respective de chacun des correspondants. L'en-tête permet de connaître immédiatement la relation entre les deux correspondants. Il permet aussi de classer facilement la lettre dans le temps (chronologie) et les activités de l'institution ou de l'entreprise.

L'en-tête comprend :

- L'indication de la date et du lieu de l'emploi.
- L'indication des qualités respectives du rédacteur (expéditeur) et du destinataire.
- L'indication sommaire (brève) de l'objet de la lettre.
- L'indication des références utiles.

Exemple

OEB, le 08-04-2020

A Monsieur le Directeur d'Algérie Poste
de Oum-El Bouaghi

Objet : Rétablissement de la ligne téléphonique

Tél : 032 54 30 32

2/ Le corps de la lettre :

Avant le début du corps de la lettre, on doit préciser la qualité du destinataire « **titre hiérarchique** », comme **Monsieur** ou **Madame**. Sauf dans certains cas particuliers :

Avocat : Maître

Militaire (gradé) : Mon Capitaine, Mon Lieutenant

Ambassadeur : Excellence

Prince : Altesse

Roi : Majesté

Cardinal : Monseigneur

Médecin : Docteur

Le corps de la lettre indique et développe le contenu de l'information qui est la raison d'être de la correspondance. Le 1^{er} paragraphe reprend l'objet de la lettre en précisant la situation qui la justifie (la lettre). Les autres paragraphes énoncent les différents éléments de l'information, qui méritent d'être retenus.

Exemple

Objet : Demande d'autorisation d'absence

Monsieur ou Madame,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de m'absenter du 13 au 17 avril 2020 en vue de participer au colloque, consacré à la culture populaire, et organisé par le département des Langues et des Lettres arabes de l'université Ferhat Abbas de Sétif.

3/ Les formules de politesse

Au début du 1^{er} paragraphe, c'est-à-dire, au commencement véritable de la lettre, la formule d'ouverture : « **J'ai l'honneur** » est pratiquement obligatoire. Quant aux formules de politesse finales, les plus fréquentes sont, selon la hiérarchisation sociale

➤ **De subordonné à supérieur :**

Je vous prie d'agréer, Monsieur (ou Madame) mes respectueuses salutations. Il faut reprendre la même qualité du destinataire qu'au début de la lettre.

Donc : *Je vous prie d'agréer, Monsieur (ou Madame) le Directeur, mes respectueuses salutations.*

➤ **Entre égos (pairs):**

- *Je vous prie d'agréer, Monsieur (Madame) le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.*
- *Je vous prie d'agréer, Monsieur (Madame) le Directeur, mes salutations distinguées.*

➤ **De supérieur à subordonné :**

- *Recevez, Monsieur le directeur, mes salutations distinguées.*

Remarque :

Il existe de très nombreux cas dans lesquels un rédacteur s'adresse à un destinataire dans un cadre non personnel, sans pour autant être véritablement administratif.

Exemple : Un client particulier s'adresse à une firme (société) commerciale, un locataire à un propriétaire d'immeuble,

Dans ces cas là, la lettre obéit à des règles moins rigoureuses.